

La fratrie placée : question du « *Heim* » et du « *Unheimlich* »

Je souhaite vous évoquer les origines de ce travail.

Depuis plus de 20 ans, je suis directrice de mémoire des étudiants Éducateurs spécialisés en voie directe 3^e année à l'IRTS de Nancy et je constate que les questions de la fratrie placée les interrogent, en les mettant au travail, depuis environ deux ans. D'où vient cette nouveauté et que peut en dire un psychanalyste sur les pratiques autour de la fratrie placée ?

Les éducateurs concernés par mon travail de ce soir exercent en Foyer de l'Enfance, en Pouponnière, en MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social), en ITEP (Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique). Les enfants sont placés soit par le juge des enfants soit par l'instance administrative de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Afin d'être au plus juste dans mes interrogations, j'ai mis en place sur Épinal un groupe de recherche avec des professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance, psychologue-psychanalyste et éducatrice. Un psychanalyste d'Épinal se joint à nous à chaque rencontre qui a lieu une fois tous les deux mois depuis le mois de juin 2019.

Depuis le début de cette réflexion, les questions se font de façon plus aiguës et ma question de départ va s'orienter vers la loi 2016 qui autorise voire même encourage pour le bien de l'enfant le retrait de l'autorité parentale ou encore le délaissement d'un parent ou des deux soit sur un enfant de la fratrie soit sur plusieurs ; ce qui m'interroge sur la question du « *Heim* ».

Voici brièvement mon plan de présentation de cette intervention de ce soir :

Pour débiter, je vais parler d'une interrogation d'un éducateur spécialisé pour développer ce que S. Freud nous a laissé comme notion autour du « *Heim* » et je vais y rester un certain temps avec le « *Unheimlich* ». Puis, j'avancerai sur le travail des professionnels avec la fratrie placée en vous donnant des exemples et mes questions concernant l'angoisse. Je terminerai par la loi de 2016 avec un exemple de demande de retrait de l'autorité parentale sur un petit garçon âgé de 16 mois alors que ses frères et sœurs, également placés, ne sont pas concernés par cette demande de retrait faite par l'Aide Sociale à l'Enfance auprès du Procureur de la République.

Un éducateur spécialisé, en 3^e année de formation dans le cadre de son suivi mémoire, me fait part de ce qui l'a beaucoup touché tout en disant ne pas en comprendre les raisons et souhaite en faire son sujet de mémoire en y intégrant un Projet d'Action Éducatif à présenter au Diplôme d'État de juin 2020. Il me parle surtout de ses étonnements à propos d'une rencontre dans le cadre de son stage en MECS avec un garçon nommé Nathan. Cet enfant est âgé de 10 ans et après une mesure d'investigation en milieu ouvert faite à la demande des parents, il a été placé par une mesure administrative car l'enfant continuait à avoir des actes de violence sur les autres enfants et des mises en danger pour lui-même. Nathan est placé à la MECS depuis le mois de septembre 2019. L'éducateur propose une action « cuisine » avec des temps individuels et des temps collectifs avec Nathan qu'il trouve isolé et sans contact avec les autres.

Notons que ce garçon a perdu, il y a un an, des sœurs jumelles âgées d'un an de plus que lui. Depuis le décès de ses sœurs, il se trouve être l'aîné d'une fratrie de trois garçons actuellement, avant la fratrie comprenait deux filles et trois garçons. Nathan investit très vite la relation avec le jeune éducateur et lorsque ce dernier lui annonce qu'il y aura des temps plus collectifs, Nathan se fâche, crie et refuse. Nathan dira aussi qu'il ne comprend pas pourquoi ses frères ne sont pas à la « maison », placés comme lui, et pourquoi il n'est pas à la « maison » avec eux (le terme de maison et évoqué par l'éducateur concerne la Maison éducative à caractère social).

Que peut-on entendre de la souffrance de cet enfant ?

- Il n'est plus chez lui dans sa maison, son « *Heim* » avec ses parents et petits frères ?
- Il a perdu ses sœurs mortes d'une maladie orpheline et ne comprend pas ?
- Il y a beaucoup de questions pour lui, de « *Heimlich* », de secret et du non-dit ?
- N'est-ce pas ces éléments « *Unheimlich* » qui le perturbent ?

L'éducateur a vu la mère s'adresser aux garçons sur un mode très impératif : « Va te brosser les dents, arrête de hurler, arrête de chouiner ». Marika Bergès a développé, lors de son intervention « Les enfants en crise », l'hypothèse que ces enfants réagissent aux impératifs des parents sur ce mode de la crise, colère, violence, elle nous apprend l'utilisation du futur.

Qu'en est-il de son lien à la mère et au père du haut de ses 10 ans ? Quel impact a eu la mort de ses sœurs sur sa place au sein de la famille ?

S. Freud nous a laissé un concept intéressant : le « *Heim* », articulé aussi avec les contes, et particulièrement un conte d'E. T. A (Ernst Theodore Amadeus) Hoffmann, intitulé *L'Homme au sable*, pour aborder les peurs enfantines liées au complexe de castration.

Enfant, j'ai été « bercée » par les phrases de mes parents... « Vite, vite au lit avant que le marchand de sable ne passe. »

Mes sœurs et moi, nous l'attendions jusqu'à ce que nos yeux nous piquent et que le sommeil nous gagne.

D'origine allemande du côté maternel, j'ai été « bercée » par les contes de Grimm et ceux de la littérature allemande romantique et fantastique. Cependant, je n'ai pas lu *L'Homme au sable* écrit en 1817 par E. T. A. Hoffmann, né le 24 janvier 1776 à Königsberg en Prusse-Orientale et mort à Berlin en 1822 à l'âge de 42 ans. J'ai découvert les œuvres d'Hoffmann ainsi que celles d'Ibsen (dont *Une Maison de poupée*) et d'autres nouvelles fantastiques plus tard, lorsque j'ai entrepris un travail d'analyse.

Le « *Heim* » est très important en Allemagne et en Alsace car il est présent dans le nom de beaucoup de villes et/ou villages comme Wittenheim, Rosheim, Wittelsheim et vient du vieil allemand « *heiligen* » qui veut dire sacré tandis, que des villes en Moselle comprennent le mot « ange » comme Uckange, Hayange, Seremange.

S. Freud définit le mot « *heimlich* » dans son écrit *L'Inquiétante étrangeté* en 1919.

- En Allemand dans le *Wörter Buch der Deutsche Sprache* 1860 : l'adjectif *heimlich*, *heimelig* pour qui fait partie de la maison, non étranger, apprivoisé, cher et intime, engageant (*anheimelnd*). Les animaux sauvages quand on les élève deviennent « *heimlich* ».
- Le mot « *Heimat* » renvoie au pays natal.
- Puis nous avons aussi ; caché, dissimulé avec « *geheim* » qui veut dire secret en tant qu'adjectif et le mot das « *Geheimnis* » pour le secret.

Dans son livre publié en 1919 intitulé *Das Unheimliche und andere Texte*, traduit vers 1935 par Marie Bonaparte (princesse de Grèce et du Danemark, 1882-1962 : femme de lettres et pionnière de la psychanalyse en France, analysée par S. Freud). Sa traduction par l'inquiétante étrangeté, a suscité de nombreuses réserves car elle présente plusieurs défauts comme si le terme est en réalité intraduisible en français. Plusieurs autres traductions ont été proposées pour rendre compte à la fois du « *Heimlich* » qui veut dire familier et du « *Un* », indice chez S. Freud du refoulement pour « *Unheimlich* » comme pour « *Unbewusst* » le non-su traduit par l'inconscient. S. Freud prend en compte l'ambivalence de la signification de « *Heimlich* » en faisant du « *unheimlich* » un retour de refoulé, p. 99, où le familier est transformé par le refoulement, en un type d'angoisse spécifique :

- Le non-familier.
- L'étrange familier de François Roustang, philosophe de 1923-2016.
- L'inquiétante familiarité de Roger Dadoun, psychanalyste et philosophe né en 1928.
- Les démons familiers de François Stirn, philosophe, dans son ouvrage *L'Inquiétante étrangeté*, écrit en 2019.

Chaque langue est une certaine manière, caractéristique d'une culture, de découper le réel. Maupassant fut un maître en la matière : mélange de scènes banales puis peu à peu du mystère et de l'étrange. Dans son roman intitulé *L'Auberge*, tiré du livre *Le Horla*, Maupassant nous invite à observer l'intimité et nous rend les lieux mystérieux. Le lecteur devient un intrus et ne peut s'intégrer à la chaude demeure, à la fois familière et étrange. Je cite : « Le feu brûlait dans la cheminée, le gros chien ronflait sous la clarté de la lampe, l'horloge battait comme un cœur ses coups réguliers dans la gaine de bois sonore ».

C'est le cas du fantastique et toute œuvre de fiction ne rend-elle pas compte de la banalité ordinaire et étrange lorsqu'on la regarde de près.

C'est ainsi le cas des rêves, de certaines des associations libres des analysants qui provoquent étonnement, désarroi, rejet et quelquefois de l'angoisse car les éléments comportent à la fois du familier et de l'étrange. Une patiente fait un rêve et lorsqu'elle le décrit, elle dit « c'est moi qui ai rêvé et mon mari revient par la porte alors que je croyais qu'il était tombé du balcon et que je devais courir pour aller le voir »

Je vais donner ici d'autres définitions qui j'espère vous intéresseront :

- *Unheimlich* est l'antonyme de *heimlich*, *heimish* (du pays), *vertraut* (familier, avoir confiance) mais Freud apporte son analyse avec la lecture qu'il fait de E. Jentsch *Zur Psychologie des Unheimlich* de 1906. Il fait le commentaire suivant : p.29.

- « Il est évident que n'est pas effrayant tout ce qui est nouveau et non familier... on peut seulement dire que ce qui a un caractère de nouveauté peut facilement devenir effrayant et étrangement inquiétant. »
- En grec, dictionnaires de Rost et de Schenkl : étranger, d'allure étrangère.
- En anglais, extraits des dictionnaires de Lucas, Bellow, Flügel, Muret-Sanders : *uncomfortable*, *uneasy*, en parlant d'une maison : *haunted* et en parlant d'un être humain : *a repulsive fellow*.
- En français avec le dictionnaire de Sachs-Villatte : inquiétant, sinistre, lugubre, mal à l'aise.
- En espagnol du dictionnaire de Tollhausen en 1889 : *sospechoso*, *de malagüero*, *lügubre*, *siniestro*.

Freud conclut de ses citations que très souvent le petit mot « *Heimlich* » présente une signification où il coïncide avec son opposé « *Unheimlich* » : le mot « *Heimlich* » n'est pas univoque et appartient à deux ensembles de représentations, qui sans être opposés, n'en sont pas moins fortement étranger, celui du familier et du confortable et celui du caché, du dissimulé. Quant au mot « *Unheimlich* » il n'est utilisé que comme l'antonyme de « *Heimlich* ». Schelling apporte à Freud quelque chose de tout à fait nouveau ; serait « *Unheimlich* » tout ce qui devait rester un secret, dans l'ombre et qui en est sorti avec le retour du refoulé.

Je souhaite insister sur cette idée de Schelling en donnant l'anecdote personnelle de S. Freud. Il est seul dans un compartiment du train. À la suite d'une secousse qui ouvre la porte qui conduisait au cabinet de toilettes voisin, je cite « un monsieur d'un certain âge en robe de chambre, le bonnet de voyage sur la tête entra chez moi ». S. Freud suppose que cet homme est entré dans sa cabine de train par erreur. Suite à cela, il se précipite vers ce monsieur pour l'alerter de son étourderie. Mais dans ce mouvement, quelque chose l'arrête : je cite « je reconnus bientôt, abasourdi, que l'intrus était ma propre image renvoyée par le miroir de la porte de communication. Je sais encore que cette apparition m'avait été foncièrement désagréable ». Ce que S. Freud témoigne ici est un élément central, clé qui permet d'entrevoir cette dimension de la rencontre de l'altérité en soi, ce moment de suspens, de suspension où le moi n'est pas reconnu par le je.

Un exemple de ma pratique du dessin : Lorsque je dessine du nu, je suis toujours très surprise de voir apparaître des formes lorsque je dessine d'abord des ombres. Ce sont les ombres, ce qui est caché, qui font apparaître un contour possible à ne pas fermer.

Le jeune éducateur est mal à l'aise devant ce non familier car il ne sait pas ce que cet enfant lui veut « *che vuoi* » en voulant être uniquement à faire des choses avec lui tout seul, il se trouve pris dans la demande de l'enfant et perçoit cette rencontre en lui d'inconnu sans pouvoir le nommer. Le postulat de l'unité de la conscience est brisé tandis qu'apparaît de l'insoupçonné.

La puissance de « *Unheimlich* » continuera à se manifester en acte avant de pouvoir se faire parole pour Nathan comme dans ce conte de *L'Homme au sable* où je vais vous montrer combien il est riche en métaphores et explicitations du complexe d'Œdipe et du regard.

Le héros se nomme Nathanaël, prénom proche de Nathan. Il se souvient en écrivant à un ami sa rencontre avec l'opticien Coppola en qui il a reconnu un personnage important de son enfance, Coppélius, l'avocat. Petit, il devait aller se coucher avant que l'homme au sable n'arrive sinon celui-ci risquerait de lui arracher les yeux s'il n'est pas couché, aux dires de la bonne.

C'est une peur très archaïque que de se faire crever les yeux, de devenir aveugle et que lorsque cela arrive, on est devant une castration réelle. Le père de Nathanaël meurt au moment où le fameux Coppélius, ami de son père et homme effrayant, repoussant qui avait l'habitude d'effaroucher les enfants, disparaît de la maison de ses parents. Nathanaël l'identifie en fait à « l'homme au sable ». Depuis, l'enfant Nathanaël a des crises d'épouvante, des délires et des crises de démence à la seule évocation de l'homme au sable. Nathanaël grandit, se fiance et fait une étrange découverte en allant acheter une longue-vue chez l'opticien Coppola, il voit une poupée Olympia avec des yeux étranges, une automate. Il tombe follement amoureux de ses yeux, de son regard et d'Olympia. Il en oublie sa jeune fiancée Clara en restant captivé par cette poupée et le drame de son enfance. Il en perd la vie en se précipitant dans le vide alors qu'il venait demander en mariage Coppélia.

S. Freud s'appuie sur ce conte pour évoquer l'« *Unheimlich* » alors qu'il l'avait déjà évoqué dans *Totem et tabou* en 1913 des tendances opposées et de l'ambivalence. S. Freud rapporte que ce qui est le plus effrayant, c'est lorsque la bonne d'enfants raconte l'histoire suivante : je cite p. 57 « C'est un homme méchant, qui vient auprès des enfants quand ils ne veulent pas aller au lit, et qui leur jette du sable à poignées dans les yeux, de sorte que ceux-ci jaillissent de la tête tout sanglants, alors il les jette dans un sac et les emporte sur le quartier de lune pour en repaître ses petits enfants ; ceux-ci sont blottis dans leur nid et ont des becs crochus, comme les chouettes et avec eux ils becquettent les yeux des enfants humains qui ne sont pas sages ». Ce qui est également effrayant est la poupée-automate ; est-elle une femme ou une poupée tandis que Nathanaël la prend pour une femme lorsqu'il en tombe amoureux et fait la démarche de la demander en mariage.

S. Freud met en relation l'angoisse oculaire et la mort du père puisque l'homme au sable est mis à la place du père redouté dont l'enfant attend la castration. La pluralité des yeux dans *L'Homme au sable* « perçants », « lançant des étincelles », « clairs et souriants », « vides », « fixes », « morts », « ardents » indiquent la présence de l'inquiétante étrangeté, « *Unheimlich* ». Ainsi pour S. Freud, cet « *Unheimlich* » émane des complexes infantiles refoulés, du complexe de castration, du fantasme du corps maternel, du problème narcissique et du double et de la folie (les élixirs du diable de Hoffmann et le Horla de Maupassant), de la mort.

Il s'agit d'aller voir ce qui chez Nathan est étrange et familier à la fois. Ce qui est redouté au point de le mettre dans la situation qu'il a été placé par les parents et après une mesure d'investigation. Il peut également confondre la maison familiale et celle de son foyer où il est placé pour y jouer son propre drame avec l'éducateur et les autres enfants placés.

Il y a urgence à trouver un lieu dans cet étrange, dans cette angoisse pour faire son trou, sa place. L'éducateur va devoir accueillir tous les affects envahissants de ce petit garçon en lien avec les émotions rencontrées jusque-là avec sa mère, son père, ses deux sœurs décédées et ses deux frères vivants. Nous verrons que les éducateurs spécialisés tentent de faire ce travail lorsqu'ils sont soutenus par une équipe et par un travail personnel.

Revenons à notre fratrie placée avec Anny Duperey, célèbre actrice française, qui a été marraine de l'Association SOS Villages d'enfants en 1993. C'est une association qui a été créée en 1949 en Autriche et il en existe plusieurs dans les grandes régions françaises. Ce sont des maîtresses de maison qui accueillent des fratries placées. Cette pratique a été soutenue par Anny Duperey qui a écrit « la complicité entre frères et sœurs est irrattrapable ».

Anny est séparée de sa sœur Patricia à l'âge de 8 ans alors que sa sœur en a à peine 5. Le roman autobiographique *Le Voile noir* de 1991 relate son expérience de petite fille de 8 ans à la découverte de la mort de ses deux parents. Son expérience de femme, d'actrice et ses engagements lui ont-ils permis de trouver un abri, « un *Heim* », pour exister même s'il reste encore des détours « *Unheimlich* ». Comme le souligne J. Lacan *ex-sistere* veut dire en latin se tenir hors de, vivre en dehors.

C'est ce magnifique chemin que nous propose le philosophe François Julien dans ses livres *Une seconde vie* ou encore *Vivre en existant*. Il écrit, p. 22, dans son livre *Une seconde vie* : « On peut commencer d'exister hors de ce qui conditionnait et contenait sa vie dans des frontières qu'on ne savait même pas qu'on subissait ; qu'on pourra commencer de s'extraire de limites qu'on croyait fatalement ou par essence imparties. »

- Se tenir hors de ;
- Se décaler ;
- Se regarder ;
- S'analyser ;

François Julien dira que pour avancer dans la seconde vie, il s'agit de regarder la mort fixement, de regarder la vie avec lucidité et dégageant pour reprendre, pour relire, et se réengager.

J'entends ce chemin comme très proche du travail de l'analyse, et en reprenant ce que nous dit J. Lacan de l'existence : « L'Autre, nous dit-il est le lieu où peut se poser la question de son existence ». Nicolas Dissez écrit le 12 juin 2004 dans son intervention faite à l'ALI Provence intitulée « Le lieu comme porte d'entrée dans la clinique psychanalytique », « ex-sister, c'est bien en effet se tenir en un lieu, que ce lieu soit toujours excentrique, c'est ce qui le spécifie comme Autre, c'est-à-dire si vous voulez toujours Autre ». J. Lacan se situe dans le droit fil de S. Freud lorsqu'il définit l'inconscient « *der andere Schauplatz* » souvent traduit par l'autre scène mais *Platz* veut dire « place » en allemand et on pourrait ainsi dire l'autre place, l'autre lieu ce qui nous renvoie au schéma Z de J. Lacan. La ligne A est la ligne imaginaire le plus souvent décrite et la ligne SA est la ligne symbolique qui est un dire.

Nicolas Dissez entre dans la clinique par cette porte du lieu, de la place : comme lieu, prendre la parole suppose un lieu d'où l'on parle. D'où me vient donc l'idée de parler de cette question ? D'où me vient l'idée de faire de la généalogie ? D'où me vient l'idée de travailler la souffrance des enfants dont les parents vivent dans une violence conjugale ? Ce sont des questions qui demandent un déplacement, une désadérance au vivre c'est-à-dire ex-sister, une existence. Ce que chacun peut se constituer comme lieu de son dire.

Les fratries placées, déplacées peuvent-elles avoir un lieu pour dire ? Sont-elles entendues par des oreilles un peu éclairées de l'écoute de l'inconscient ?

Quelques mots sur le placement et sur les familles dont les enfants sont placés :

- Fratrie classique de couple classique assez rare ; père, mère biologiques et patronymiques et de tous les jours.
- Les familles concernées sont pour la grande majorité des familles recomposées et des mères célibataires.

- Les fratries ont plusieurs pères et une mère, quelquefois une mère et un beau-père ou encore un père et une belle-mère.
- Rarement, il y a trois pères, un père biologique, un père patronymique et un père de tous les jours. J'ai connu une jeune fille âgée de 15 ans, française mais de parents nés en Algérie, à la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) qui a été en très grande difficulté car elle frappait son beau-père en plus de ses comportements extrêmement violents à l'égard des éducateurs spécialisés.
- Il peut même arriver qu'un enfant ait un père biologique, un beau-père qui le reconnaisse comme son fils en lui donnant son nom et, quand son couple se défait, le beau-père fait un désaveu en paternité et la mère se retourne vers le père biologique avec test d'ADN pour avoir une pension.
- On parle de frère ou sœur de cœur puisqu'ils ont habité sous le même toit pendant quelques années.
- On parle aussi de demi-frère et demi-sœur. Les fratries de lits différents peuvent avoir des situations juridiques différentes, reconnus par le père ou non, nés de père inconnu pour certains enfants et pas d'autres.
- La notion de clan familial et de groupe disparaît tandis que l'enfant est de plus en plus seul avec un service qui fait tout, qui paye tout.
- La notion de père et mère devient indifférenciée.
- Les places dans la fratrie se différencient de plus en plus.
- Le lien affectif avec l'assistante familiale et quelquefois l'éducateur spécialisé est très fort car, dixit les professionnels, « la problématique familiale se rejoue dans ce nouveau lien » alors que les professionnels se disent peu formés et pas psychologues. Un enfant qui a été victime des propos disqualifiants de la part d'une assistante familiale tels que « t'es fou, t'es un con » a fini par le dire après plusieurs hospitalisations en pédo-psychiatrie à une éducatrice spécialisée, il collait au discours de l'AF en se comportant comme elle l'avait dit.
- Les lois existent mais sont difficiles à appliquer en raison de la complexité des situations et du manque de places dans certaines institutions. La loi du 30 décembre 1996 avec l'article 371-5 du Code civil « l'enfant ne doit pas être séparé de ses frères et sœurs, sauf si cela n'est pas possible ou si son intérêt commande une autre solution. S'il y a lieu, le juge statue sur les relations personnelles entre les frères et sœurs ». La loi du 14 mars 2016, plus récente, reprend celle de 2007 relative à la protection de l'enfance afin de sécuriser le parcours de l'enfant et modifier son statut si nécessaire par le retrait de l'autorité parentale et le délaissement. Nous verrons si j'en ai le temps un cas d'enfant de 16 mois qui montre combien il est difficile pour un professionnel de ne pas se laisser prendre par ses affects dans le traitement d'une situation même s'il est soutenu par sa hiérarchie, une réflexion avec ses collègues.

Qu'est-ce qu'une fratrie ?

C'est une notion récente car les premiers travaux scientifiques apparaissent dès la fin du XX^e siècle avec Claude Lévi-Strauss sur la place des aînés masculins comme relais de l'autorité patriarcale au décès du père de famille. La période de la Révolution vient marquer un tournant dans la considération de la fratrie amorçant la question de la place de l'enfant naturel et de l'enfant légitime, resituant les enfants sur un pied d'égalité. Il faudra ensuite la loi de 1972 sur l'égalité des liens pour que cette égalité soit reconnue en droit par la loi.

En ce qui concerne la relation fraternelle, c'est surtout J. Lacan qui en a fait un complexe « le complexe d'intrusion » dans son livre de 1938 intitulé *Les Complexes familiaux*. La jalousie infantile peut s'approcher de la haine à l'égard du petit qui arrive quand l'écart d'âge est faible, c'est-à-dire un an environ, et c'est mon expérience qui parle lorsque les parents attisent cette jalousie en faisant des différences, des remontrances (par exemple ; lui, il travaille bien à l'école, elle réussit son calcul, etc.).

Léopold Szondi s'appuie sur S. Freud pour développer dans son ouvrage *L'Introduction à l'analyse du destin* en 1972 la théorie du complexe de Caïn. Il explique que la jalousie viendrait de la volonté de l'enfant d'être tout, c'est-à-dire de retrouver sa place d'enfant unique auprès de ses parents et/ou de sa mère et d'avoir tout. Il recherche constamment l'attention et peut se sentir comme « abandonné ».

C'est le cas de la plupart des enfants placés qui souffrent de troubles de l'attachement et de troubles abandonniques comme s'ils avaient été trop tôt sevrés. En ce qui concerne les frères et sœurs, il est important de regarder chaque situation particulière, si c'est l'aîné, le cadet ou encore des frères/sœurs de cœur ou demi-frère, demi-sœur.

Un proverbe indien : « nul ami tel qu'un frère, nul ennemi comme un frère ».

Je vais essayer de vous relater la prise en charge effectuée par une élève éducatrice spécialisée en 3^e année de formation de Nora (7 ans) et de Maya (4 ans) et Noé (2 ans). Ces trois enfants font partie d'une fratrie de 6 enfants.

Le père a trois enfants d'une précédente union (pouvant être des frères ou sœurs de cœur âgés de 14 ans, 12 ans, 7 ans) et a eu avec la mère trois enfants (Nora, Maya et Noé). La mère est accueillie en urgence dans un centre maternel avec Nora et Maya suite à une violente altercation avec son conjoint (soupçon de violences conjugales avec relation d'emprise). Un suivi psychologique se met en place et le juge acte un an après une main levée du placement, entre-temps le dernier enfant, Noé, est né. Le juge confie les 3 enfants au père suite au rapport des professionnels concernant les difficultés de la mère à s'occuper de 3 enfants en bas âge pour les besoins primaires, tandis que des liens d'attachement sont très forts entre Nora et sa mère. Une mesure de suivi par les professionnels est mise en place grâce au dispositif éducatif familial intensif. Au bout de 6 mois, le père signale qu'il est dépassé et les 3 enfants sont placés en urgence dans une UAO (unité d'accueil et d'observation) pour les deux aînés et en pouponnière pour Noé, âgé de deux ans. Des droits de visite et des communications téléphoniques sont accordés aux deux parents.

L'histoire du passé de la mère fait apparaître un viol à l'âge de 15 ans avec la naissance d'un garçon que ses parents élèvent comme leur propre fils. C'est un secret de famille.

Le père exerce des relations très autoritaires avec ses 6 enfants et parfois ressent de l'incompréhension envers les trois derniers : « Je n'arrive pas à les comprendre ».

Les professionnels pensent à mettre en place un regroupement de fratrie mais veulent évaluer les liens d'attachement entre les enfants dans un premier temps.

La stagiaire éducatrice spécialisée organise des rencontres de fratries pendant son stage et n'en verra pas l'aboutissement en raison de la fin de son stage et de sa formation.

C'est elle qui a reçu les deux fillettes à leur arrivée au centre : Nora se présente assez vite comme timide et introvertie tandis que Maya se met très souvent dans des colères. Nora est énurétique et encoprésique en journée et pendant la nuit, ce qui indique une grande angoisse alors qu'elle ne verbalise rien et fait tout pour « plaire ». Elle a un comportement parentalisé prononcé avec sa petite sœur, allant se lever la nuit pour lui changer les couches et même ne mangeant pas si Maya a besoin d'aide pour le repas. Nora parle d'une voix très forte et autoritaire lorsqu'elle s'adresse à Maya. Cette dernière prononce les mots de « papa » « maman » et « nomo » alors qu'elle a 4 ans. Aucun problème médical n'est noté. L'hypothèse d'un blocage affectif est relatée par le corps médical. Maya déclenche de fortes crises de colère, elle est capable de se frapper la tête contre les murs, de hurler et de se fermer à toute communication. Elle peut également rester sans bouger, sans dire un mot pendant très longtemps, seule dans une pièce.

La relation entre les deux filles est exclusive voire fusionnelle et il n'y a que peu de conflits sauf lorsqu'elles se disputent pour avoir l'exclusivité du téléphone pour parler à leur maman. Elles ne réclament pas leur frère.

Les rencontres de fratrie avec Noé se feront à la pouponnière, au centre des filles puis dans des lieux extérieurs tels que ludothèques, parcs de jeux. Les deux psychologues seront partie prenante de ces rencontres car ce sont elles qui prendront la suite après le départ de la stagiaire.

Les rencontres téléphoniques sont courtes et faites de beaucoup de rires. Les rencontres à la pouponnière ne leur permettent pas encore de se parler même si l'éducatrice utilise un support histoire pour les aider. Il y a surtout beaucoup de rires. Nora est très attentionnée avec son frère et veut l'aider tout en remarquant qu'il ouvre sa compote tout seul pendant le goûter tandis que Maya s'isole de plus en plus des échanges. Maya repousse très violemment les jeux proposés par Nora. Maya ne voudra pas quitter le lieu de la pouponnière et sera très irritable pendant les trajets de retour. Nora sera propre pendant ces visites à son frère.

Les visites de fratrie faites au centre des filles sont mieux vécues par Maya qui s'installe dans le lien à Noé en lui montrant le jardin, les plantes, la cabane et avec Nora. Les trois enfants font des parties de cache-cache et auront du mal à se quitter.

L'éducatrice a fait un travail personnel pour ne pas penser que le regroupement de fratrie était forcément évident. Elle a pris le temps de le mesurer et d'accepter les remarques de ses collègues et des psychologues. Elle a été très touchée par cette situation car très vite, elle a mis en place un lien d'attachement fort avec les filles et a pensé à son départ en créant des relais possibles.

Les éducateurs sont dans l'action mais, dans le cadre de leur mémoire, doivent appuyer cette action d'observations et d'arguments théoriques, ce qui les déplace un peu en les obligeant à se décaler et à se mettre en dehors. Le travail à plusieurs aide à faire ce chemin, cependant ce travail se fait de manière de plus en plus individuellement et une grande solitude s'ensuit. Je rencontre à mon cabinet actuellement en thérapie une éducatrice victime d'une agression physique avec arrêt de travail depuis un mois. Son directeur prend financièrement en charge les 4 séances sur les 10 préconisées. Elle parle de la perte de sens de son travail et remet en cause son engagement dans ce métier.

Cette perte est liée au choc de l'agression qu'elle n'a pas anticipé et qu'elle ne comprend pas, mais également aux prises en charge des enfants qui ont tous des troubles psychologiques en MECS, sans pouvoir donner du sens et sans équipe.

Elle ressent une grande solitude dans la prise en charge de ces enfants extrêmement violents. Sa parole et ce lieu où elle peut dire sa colère, la perte de ses illusions, sa solitude, sa perte de sens, ses pleurs au risque de rencontrer « *l'Unheimlich* ».

Le directeur vient de démissionner et la MECS avec le service de placement familial risque de fermer, annoncent des syndicats le 28 décembre 2019.

La présence de l'angoisse est partout chez les enfants placés, chez les fratries placées et chez les professionnels. J. Lacan nous aide dans son séminaire sur l'angoisse de 1962-1963 p. 57 : « C'est ce qui est "*Heim*" au point qui est "*Unheim*". L'homme trouve sa maison en un point situé dans l'Autre au-delà de l'image dont nous sommes faits et cette place représente l'absence où nous sommes ».

Il y a à chercher en se mettant en dehors pour ex-sister ces liens de solidarité avec l'Autre.

C. Melman aborde ce registre du « *Heim* » dans son séminaire « Refoulement et déterminisme des névroses ». Il souligne que l'obtention par le sujet de cette place dans l'Autre se paye d'un double prix. Le premier est la castration ; l'inscription du sujet dans le langage car le sujet est parlé par le signifiant. Il ne peut penser qu'à la condition d'en passer par le langage ce qui n'est pas simple comme constat que j'ai fait et que je fais encore avec les patients et avec les équipes en analyse de la pratique. Dans la grande majorité des cas, on pense que la pensée est là et qu'il faut la sortir puisque « les mots sont dans ma tête ». Pour appuyer ce que nous dit C. Melman, je vais passer par Heidegger qui soutient la psychanalyse lacanienne. Il écrit que la terre d'asile n'est autre que le langage lui-même lorsqu'il souligne dans *Essais et conférences*, plus précisément dans « Bâtir, habiter, penser », la présence d'un oubli fondamental à la condition humaine.

Je cite : « L'homme se comporte comme s'il était le créateur et le maître du langage, alors que c'est celui-ci (le langage) qui le régent. Peut-être est-ce avant toute autre chose le renversement opéré par l'homme de ce rapport de souveraineté qui pousse son être vers ce qui lui est étranger ». Ainsi, l'homme va vers l'étranger au-dehors au lieu de se diriger vers l'étranger en dedans. Le psychologue clinicien de Rennes Alexandre Faure dans ce texte « Apatricie du sujet ; inquiétante étrangeté » Doctorales 58 n°4 de 2018 parle du « *Heimatlösigkeit* » (terme pas très loin de « *hillösigkeit* » pour « la détresse infantile ») pour tenter d'approcher le déracinement, l'exil en parlant de la coupure du bébé qui se sépare à sa naissance des enveloppes qui sont des parties de lui-même pour être jeté dans le monde extérieur en s'appuyant sur le séminaire *L'Angoisse* de J. Lacan pp. 268-269, transcription de Jacques-Alain Miller : « Cette coupure est la marque d'un voyage sans retour dans le monde du langage », écrit Alexandre Faure pour situer également ce moment de la psychanalyse où prospérait une abondante littérature situant la séparation en jeu à la naissance entre la mère et l'enfant, support du fantasme d'une unicité originelle perdue. »

La jeune Maya ne parle pas tandis que sa sœur Nora donne des injonctions comme son père. Dans quels conflits de loyauté sont-elles ? Elles vont devoir identifier puis se séparer de ce qui leur est familier et étrange à la fois, ce qui est un long chemin pour ces enfants placés. C. Melman parle de l'ancêtre comme lieu et que le risque est de se voir expulser de ce lieu voire en être exclus.

Qu'en est-il de ces enfants placés qui ne le connaissent pas ? Je vous propose de regarder ce génogramme effectué par l'étudiante qui montre par les points d'interrogation l'absence de père et les traits le type de liens entre les membres (type fusionnel, conflictuel, ambivalente et attachement fort).

J'ai rencontré plusieurs adultes placés, dont deux sœurs qui ont été placées avec leur fratrie de 7 pour des raisons de parents absents dans leurs besoins primaires. L'une d'elles fait de la généalogie depuis 30 ans et a retrouvé tous ses ancêtres tandis que l'autre, assistante sociale chef, travaille la souffrance des enfants de parents victimes de violences conjugales. Ces femmes se sont fabriquées un lieu, une place dans la société où elles ont retrouvé leurs frères et sœurs et leurs ancêtres sur plusieurs générations, leurs parents sont morts. J. Lacan p. 89 écrit dans *L'Angoisse* : « Cet hôte, au sens ordinaire, ce n'est pas le *heimlich*, ce n'est pas l'habitant de la maison, c'est de l'hôte amadoué, apaisé, admis. Ce qui est de l'"*Heim*", ce qui est du "*Geheimnis*" lorsqu'il n'est jamais passé par les détours reste "*Unheimlich*" ».

Ainsi j'entends cette phrase un peu énigmatique de J. Lacan qu'il y a encore du « *Unheimlich* » et que l'on peut aussi parler d'une analyse interminable quand il y a eu du « *Geheimnis* » voire du « *Heim* ». Certains enfants d'une fratrie placée ont pu se sentir exclus, à tout moment au risque d'une éjection radicale du lieu de l'Autre ce qui serait différent de ne pas payer la dette de la castration comme l'a évoqué C. Melman. Nicolas Dissez nous fait part dans son intervention sur le lieu d'un sujet psychotique qui serait réellement sans lieu aucun. Tableau clinique marqué par l'absence de place fixe, comme du défaut de tout lieu d'adresse.

Ce sont « les patates chaudes » que les institutions se renvoient car aucune place ne convient à certains enfants. La professionnelle qui a reçu un coup de bâton sur le nez de l'enfant de 10 ans diagnostiqué « autiste atypique » se trouve désarmée, car ni psychologue ni psychiatre de milieu hospitalier ne possède quelque réponse. La violence de cet enfant s'exerce sur d'autres professionnels et « gratuitement » dira l'éducatrice. La mère de cet enfant a demandé le retrait de l'autorité parentale car elle n'en peut plus et il n'y a pas de père autour de lui. Le procureur a refusé sa demande malgré le compte rendu des professionnels qui appuyaient sa demande pour permettre à ce garçon, par la suite un changement de statut comme le préconise la loi de 2016.

La loi de 2016 préconise le délaissement qui permettrait à certains enfants de pouvoir être adoptés. Il y aura un changement de nom et nous savons qu'un lieu est déterminé par un nom nous dit Nicolas Dissez, confirmant cette assertion donnée par Jean-Jacques Tyszler. Je vous renvoie à son écrit sur le lieu où il fait une démonstration rigoureuse du patronyme qui est aussi toponyme puis avec la fonction de l'identification de signifiant c'est-à-dire que le sujet est identifié par le signifiant autant qu'il identifie le signifiant qui vaut donc inscription.

Ce lieu est le lieu de son dire en s'organisant autour d'une faille, un trou, un *no man's land*. Le Nom-du-Père vient déterminer un trou autour duquel peut s'organiser un lieu pour le sujet, un lieu où il est décalé, déplacé, où il ex-siste. Barbara Cassin, philosophe, dans son livre *Quand donc est-on chez soi ?* en parlant de la langue maternelle, que c'est elle qui fait que l'on est chez soi quel que soit le lieu où l'on habite. Elle développe cette idée en partant d'Ulysse, d'Énée et d'Anna Harendt qui, tous trois, ont trouvé leur lieu en retournant aux sources de la langue maternelle, la langue de leur inscription chez leurs ancêtres.

Qu'en sera-t-il de cet enfant de 16 mois où les professionnels s'emparent de la loi 2016 pour faire une demande de retrait de l'autorité parentale de la mère sans le faire pour ses autres frères et sœurs déjà placés ?

Le père l'a reconnu mais ne s'en occupe pas.

La mère est partie de la maternité sans son bébé qui a été placé en urgence par le juge des enfants en pouponnière. Depuis, la mère vient voir son bébé en visite médiatisé avec présence de la psychologue et de l'éducatrice, visites qu'elle vit très mal faisant des actes manqués, comme retard d'une demi-heure ce qui écourte la visite, et elle très agressive avec les professionnelles. Elle cherche à établir un dialogue avec son fils et aux dires des professionnelles, le petit a peur et s'endort dans ses bras (ce qui lui fait plaisir mais la psychologue dit à la maman qu'il fuit ainsi le contact.

L'enfant sera susceptible d'être par la suite adopté si sa mère ne peut pas mieux exercer son rôle de mère, il perdra son nom de famille et se verra dans une nouvelle famille qui saura mieux prendre ses besoins en compte. C'est le souhait du législateur et des professionnels lorsqu'ils constatent que la mère n'écoute rien et fait ce qu'elle veut. Les professionnels sont-ils à l'écoute de cet « *Unheimlich* » de la mère qui aux dires de la famille a été violée mais n'en parle à personne. La mère cherche un lieu pour s'abriter et a appris à l'éducatrice référente qu'elle attendait un autre enfant...

Quelques mots pour résumer ce que je retiens de ce travail :

- La clinique de la fratrie placée est une clinique assez nouvelle qui sollicite de plus en plus l'attention des professionnels. Elle demande à prendre en compte à la fois la situation juridique de chaque enfant de la fratrie et les aspects affectifs avec les liens d'attachement particuliers. Le clan fratrie disparaît et laisse l'enfant dans une grande solitude face à tous ces adultes qui pensent pour lui, pour son bien. L'enfant est seul, dans un « *hilflosigkeit* » et va devoir dire « non » à tout ce qui sera une injonction, un impératif pour pouvoir dire « j'existe ». Certains enfants le pourront et pour d'autres, la route sera plus difficile car trop d'embûches, d'impasses pour trouver un « *Heim* ».
- Les éducateurs spécialisés travaillent autour de la fratrie placée et se trouvent aux prises avec les lois (2002-2, 2007 et 2016) qui guident leurs actions et peuvent les empêcher de faire un pas en dehors pour penser ces actions. Ils disent qu'il n'y a pas de demande de la part de la fratrie mais peuvent-ils entendre ce qu'ils disent par leurs symptômes et/ou actes. Ils cherchent à calmer ces manifestations en séparant la fratrie, ils cherchent à repérer une demande en mettant en place des actions telles que la cuisine, la médiation animale, les contes, l'écriture, le dessin, le vélo, la psycho-box, l'écriture et le sport. Ils souhaitent construire du lien et un lieu où l'enfant puisse dire. Mais souvent, ils sollicitent le corps médical pour un traitement car ils se disent démunis devant les crises des enfants. Ils ne trouvent pas le temps pour analyser à plusieurs ces crises, en travail à plusieurs. Les psys... se disent également démunis. Alors, certains font un travail personnel pour dire « non » à ce type de travail et pour s'engager dans d'autres réponses en inventant, en se laissant surprendre, en se dégageant.
- J'ai rencontré en octobre 2020 une assistante familiale me dire qu'elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour que les deux frères placés chez elle depuis 4 ans ne soient pas séparés. Les

professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance la soutiennent même si le comportement de l'aîné met le plus jeune en danger avec des tentatives de strangulation par exemple. La professionnelle parle avec les enfants et insiste pour qu'ils disent ce que ces actes veulent dire. L'aîné reproduit les actes de son père sur sa mère et pour l'instant ne réussit pas à limiter ses élans d'envie de tuer son frère. La psychologue de service est très présente auprès de l'assistante familiale qui se sent soutenue dans ses actions, ayant surtout des actions de médiation sur un versant plus thérapeutique qu'éducatif.

Jean d'Ormesson écrit : « Nous lisons Maupassant parce que son style lumineux jette un rayon de pitié sur la noirceur du monde ».

Je dirais que la pitié ne règle pas nos pratiques quand il s'agit de travailler avec l'enfance « malmenée ». Il s'agit d'attraper ce dire qui ne se dit que dans des actes et/ou symptômes qui insiste en chaque enfant/fratrie placée, pouvant porter ce dernier à en dire quelque chose et en passer par les mots. Forcément, se soumettre à cet exercice n'est pas sans risque que l'Autre scène, « *Unheimlich* » l'inconscient se fraye un passage en disant ce qui n'était pas prévu.

Fait le 18 octobre par Anne-Marie TABOURET